

"A. I. T."

DÉPÔT N° A 1514 DU 9 JUIN 1996

Jul.
34 3 922 266
88 B101

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 21 JUIN 1996

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

Changement de gérant



"AGENCE INFORMATIQUE TRIBOUT"

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
au capital de 100 000 Francs
11, avenue Jean-Jaurès

63400 CHAMALIERES

RCS CLERMONT-FD B 343 922 266

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 21 JUIN 1996

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

Le 21 juin 1996, à 18 heures, au siège social, s'est tenue une réunion :
Monsieur François TRIBOUT, associé unique exerçant les fonctions de gérant
a procédé à l'examen du point suivant :

- remplacement du gérant démissionnaire.

Monsieur Ange Paul GOMEZ assiste également à l'assemblée.

Puis examen est fait du rapport de gérance :

Pour des raisons personnelles, je ne peux continuer d'assumer les fonctions
de gérant ; en conséquence, je propose de nommer, pour me remplacer,
Monsieur Ange Paul GOMEZ et ceci, à compter du 1er juillet 1996.

Après constatation de l'établissement du rapport de gérance, la résolution
inscrite à l'ordre du jour est relatée ainsi qu'il suit :

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique décide de nommer, pour le remplacer aux fonctions de gé-
rant non rémunéré, Monsieur Ange Paul GOMEZ, demeurant à ROMAGNAT (63540) -
20, rue de Metz et ce, à compter du 1er juillet 1996.

DEUXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur des présentes à l'effet d'accomplir
les formalités.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à
19 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé,
après lecture par l'associé unique.

Certifié conforme


